ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Conge de representation

Question écrite n° 51103

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le fait que les representants des associations de protection de l'environnement participant aux travaux de la commission d'orientation departementale de l'espace ne peuvent beneficier du conge de representation prevu a l'article L. 225-8 du code du travail. C'est pourquoi il le remercie de bien vouloir lui indiquer la date a laquelle sera publie l'arrete ayant pour effet de rendre les representants d'associations de protection de l'environnement eligibles au benefice du conge de representation.

Données clés

Auteur : M. Le Nay Jacques
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51103
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1969